

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement
de Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

élus :

.....23.....

Conseillers en
fonction :

.....23.....

Conseillers
présents :

.....19.....

+ 3 procurations de vote

Séance ordinaire du 24 juin 2026

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

Point 13 : Ressources Humaines – Tableau des effectifs

Vu l'inscription au 1^{er} mars 2026 sur la liste d'aptitude du CDG67 d'un agent pouvant prétendre au grade d'Agent de maîtrise au titre de la promotion interne,

Vu l'avis favorable de Mme le Maire pour l'avancement de grade d'un agent pouvant prétendre au grade d'Educateur de Jeunes Enfants classe exceptionnelle,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir débattu,

DECIDE de :

- Supprimer le poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Supprimer le poste d'Educateur de Jeunes Enfants à temps complet.
- Créer le poste d'Agent de maîtrise à temps complet,
- Créer le poste de d'Educateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle à temps complet.

A compter du 1^{er} juillet 2026.

Et de mettre à jour le Tableau des effectifs comme annexé à la présente délibération

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme.
Lampertheim, le 24 juin 2026

Maxime SCHOTT



Secrétaire de séance



Murielle FABRE



Maire de Lampertheim